

solides, l'ascendant moral de la dynastie est encore trop puissant pour que la dislocation s'opère du dedans, par le jeu spontané des forces nationales. Le péril viendrait plutôt des incitations et des convoitises du dehors; mais ce qui semble ne pouvoir se faire, au moins à brève échéance, par un déchirement intérieur, le système d'alliances de l'Europe ne permet guère que cela s'accomplisse par les violences de voisins ambitieux, par la guerre et par la conquête. C'est à quoi doivent toutefois veiller les cabinets européens, et la France notamment. L'Autriche a pu être regardée comme notre adversaire naturel, quand elle dominait l'Allemagne ou l'Italie; nous sommes, aujourd'hui, les premiers intéressés à sa conservation. S'il devait jamais y avoir une nouvelle guerre de la succession d'Autriche, ce n'est plus parmi les ennemis des Habsbourg que se rangerait la France.

Pour l'Europe, pour la France en particulier, la dissolution ou le partage de la monarchie austro-hongroise serait en effet — on ne saurait trop le répéter — un événement plus grave que toutes les révolutions territoriales des deux derniers siècles. La gravité même de l'événement le rend moins vraisemblable, d'autant qu'il ne serait pas sans péril pour le jeune empire qui, de loin, semblerait en devoir tirer le plus de profit.